Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20261022-DEL202678-DE

Commune Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 22 octobre 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 10
Votants 13

Le jeudi 22 octobre 2026 à 20h30
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 15 octobre 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, LACAILLE Corinne, BERT THEBAULT Amandine, TREMAUDAN Denis, BUQUET Jocelyne CLAVIER Xavier, GABORIAU Colette

ABSENTS EXCUSES : BOCLAUD ADAM Laura procuration à Amandine BERT THEBAULT MACOIN Serge procuration à Colette GABORIAU, KAPOLA David procuration à Odile DOUILLET LE FAOU, DESPORTES Aurélie, DERRIEN Vianney

Le quorum étant atteint 10 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Corinne LACAILLE est désignée à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 23 septembre 2026 est adopté à l'unanimité

DEL 2026 – 78 ENTRETIEN DE TERRAIN – 3 voie romaine et Lande d'Ahaut

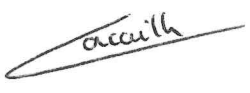
Pascal GAUTIER présente les devis reçus en mairie.

Il s'agit de l'abattage, du broyage et du rognage de 2 cépées de saule rue de la Lande D'Ahaut , et suppression de lauriers palmes , d'un charme et d'un frêne au 3 voie Romaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les devis de Buet environnement pour un montant total de 2 760.00€TTC

LE HINGLE, le 26 octobre 2026

La secrétaire, Corinne LACAILLE **La Maire Odile DOUILLET LE FAOU**





Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture